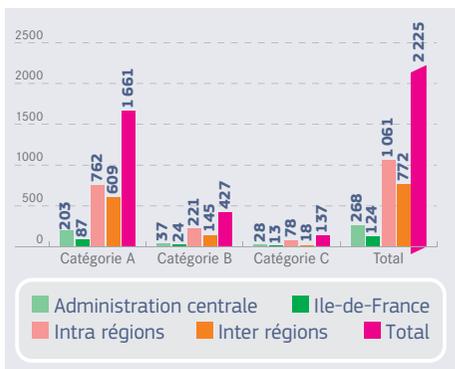


# FOCUS La mobilité

## Mobilité par lieu d'arrivée



**2 225** agents ont changé de poste en 2014 dont **994** ont effectué une mobilité géographique

## Mobilité géographique sous plafond par catégorie (hors élèves et stagiaires)

Catégorie	Niveau de mobilité	Nombre	Taux
A	<b>Changement de résidence</b>	<b>766</b>	<b>4,26</b>
	dont changement de département	632	3,52
	dont changement de région	469	2,61
B	<b>Changement de résidence</b>	<b>203</b>	<b>2,88</b>
	dont changement de département	150	2,13
	dont changement de région	119	1,69
C	<b>Changement de résidence</b>	<b>25</b>	<b>0,67</b>
	dont changement de département	18	0,48
	dont changement de région	15	0,40
<b>Total</b>		<b>994</b>	<b>3,45</b>

## Taux de mobilité géographique par classe d'âge

Catégorie	Niveau de mobilité	Taux
Moins de 35 ans	<b>Changement de résidence</b>	<b>7,78</b>
	dont changement de département	6,61
	dont changement de région	5,37
De 35 à 50 ans	<b>Changement de résidence</b>	<b>3,73</b>
	dont changement de département	2,90
	dont changement de région	2,11
Plus de 50 ans	<b>Changement de résidence</b>	<b>2,38</b>
	dont changement de département	1,95
	dont changement de région	1,48

# Le bilan social : pourquoi, comment ?

Comme chaque année, le bilan social présente une photographie de la communauté de travail du ministère, ainsi que les résultats des politiques des ressources humaines mises en œuvre.

Présenté aux organisations syndicales en comité technique ministériel, il délivre pour l'année précédente des informations statistiques portant, entre autres, sur le budget, les effectifs, la durée du travail, le dialogue social, la formation, les rémunérations et les retraites des agents de notre ministère.

L'édition papier se double d'une mise en ligne sur l'intranet et sur le site internet du ministère.



Consultez le **bilan social 2014**

sur intranet

Rubrique  
Infos pratiques RH >  
**Bilan social**

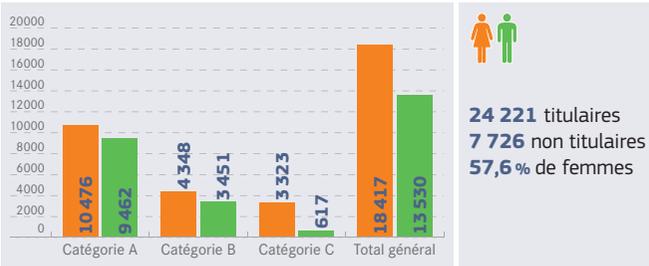
et sur  
**Alim'agri**



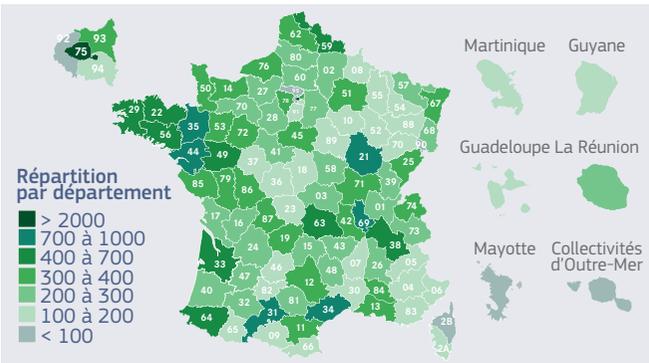
# Bilan social LES CHIFFRES-CLÉS 2014



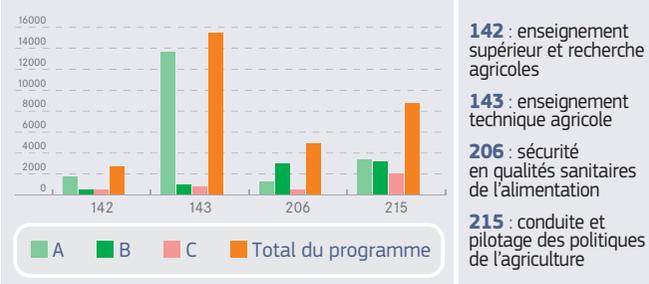
## Les effectifs du ministère



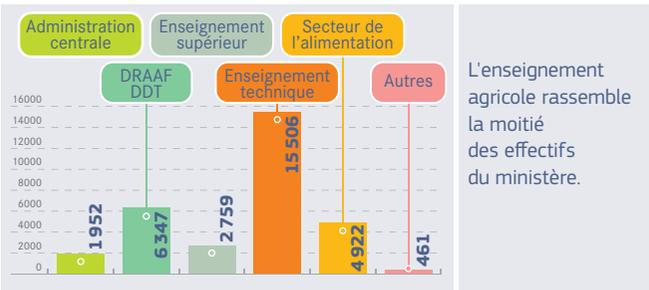
## Effectifs globaux du ministère par département



## La répartition des effectifs par catégorie et par programme



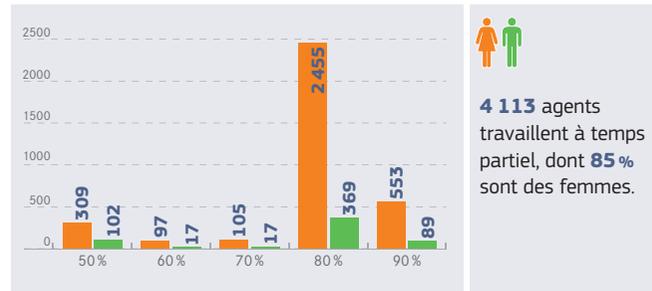
## La répartition par secteur d'activité



## La pyramide des âges au MAAF



## Le temps de travail



## Les concours et examens professionnels

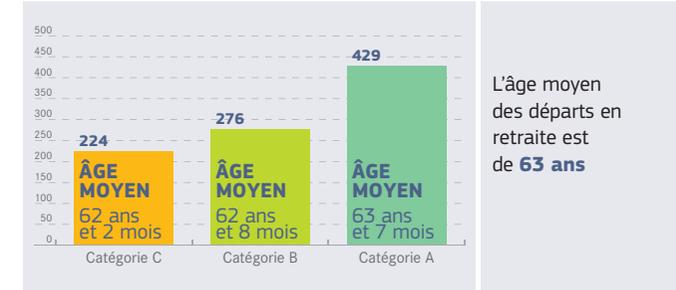
	Concours externes	Concours internes et examens professionnels	Dépréciation	Total
A techniques	41	73	83	197
A administratifs		8	25	33
B	44	54	118	216
C			36	36
Enseignants	106	42	119	267
<b>Total</b>	<b>191</b>	<b>177</b>	<b>381</b>	<b>749</b>

191 agents ont été recrutés par concours externes, dont 105 sont des femmes. 155 ont moins de 40 ans et tous détiennent un diplôme d'un niveau au moins égal au baccalauréat.

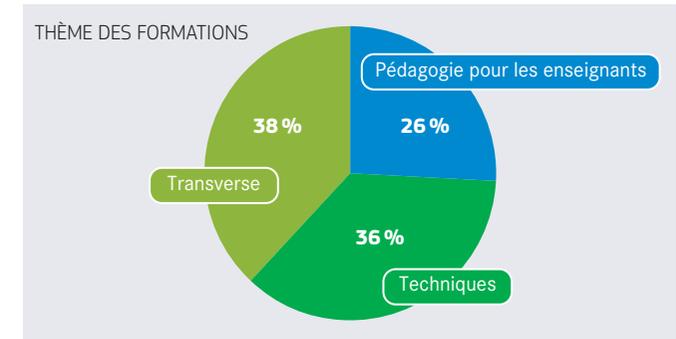
## L'action en faveur des agents handicapés

Le taux d'emploi légal des travailleurs handicapés au MAAF est passé de 4,55 % en 2013 à 4,70 % en 2014, dont 4,64 % correspondent au taux d'emploi direct d'agents handicapés par le ministère.  
Les 1 482 personnes handicapées travaillant au MAAF se répartissent en 32 % en catégorie A, 37 % en catégorie B, 31 % en catégorie C.

## Les départs en retraite

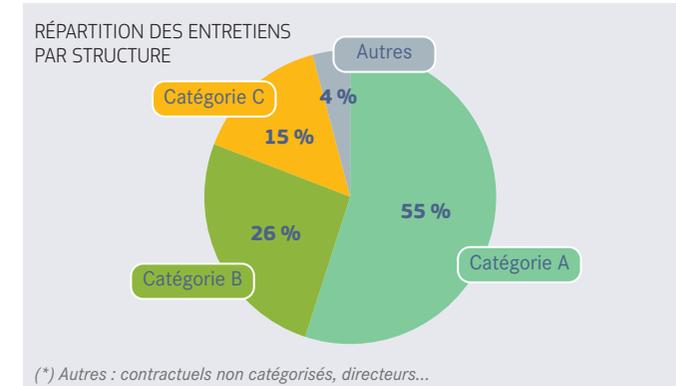


## La formation



Près de 55 % des agents (17 625) ont bénéficié d'une formation en 2014. 63 412 journées de stage ont été organisées par les niveaux national (22,4 %), régional (47,8 %) et local (29,8 %).  
Nombre moyen de jours de formation par agent : 3,58

## L'accompagnement des agents



Au cours de l'année 2014, les 32 ingénieurs et inspecteurs généraux chargés de l'appui aux personnes et aux structures (IGAPS) ont visité 763 structures et conduit 9 991 entretiens pour près de 24 800 agents à suivre.